MISE EN LIGNE LE 19 JUIN 2024

Neuville en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine de Lille

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Séance du Mercredi 12 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 17
Date de la convocation à la réunion du 3 juin 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le douze juin à 18 heures 45 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Isabelle VERBEKE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance.
Présents : (13) Mme DENYS Lilliane, Mme DELPLANQUE Sylvie, M. DESMET Christian, M. DEWAELE Julien, M. LEMAIRE Lucien, Mme PREVOST-MATHON Evelyne, Mme SCALABRE Maryse, M. SIX Philippe, Mme TAN VANDOORNE Emmanuelle, Mme TASARZ-PRUVOST Isabelle, Mme VANDEWYNGAERDE Isabelle, Mme VERBEKE Isabelle, Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie.

Absents (excusés) (4) Mme le Maire, Mme HOUEL Ghislaine, Mme ARQUIER Apolline, M. WECXSTEEN Sébastien.

1 – PARTICIPATION FINANCIERE POUR LE VOYAGE DU SECOURS POPULAIRE DU 23 AOUT 2024

Rapport de Madame Isabelle VERBEKE, Conseillère chargée des affaires sociales, du handicap et de la santé

Comme chaque année le secours populaire nous propose une sortie « journée des oubliés des vacances » pour les familles en difficulté financière.

Cette année la sortie est prévue le vendredi 23 août 2024 au parc Pairi Daiza et la participation demandée du secours populaire est de 20 € comprenant les activités de la journée, le pique-nique et le goûter. Le transport est pris en charge par le CCAS. Je vous propose de prendre en charge la somme de 20 € par personne et de fixer leur participation à la somme de 5 € par personne, 5 € par enfant, au quatrième enfant gratuité et pour les enfants en dessous de 3 ans gratuit, payable par avance.

- **Ouï à l'exposé de Madame Isabelle VERBEKE, le Conseil d'administration a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Marie TONNERRE -DESMET

Présidente du CCAS
Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

NEUVILLE-EN-FERRAIN (59) CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE NORD

Avoi en Préfecture le
19 JUIN 2024
NEUVILLE EN FERRAIN

MISE EN LIGNE LE 19 JUIN 2024

Neuville en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine de Lille

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Séance du Mercredi 12 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 17
Date de la convocation à la réunion du 3 juin 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le douze juin à 18 heures 45 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Isabelle VERBEKE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance.
Présents : (13) Mme DENYS Lilliane, Mme DELPLANQUE Sylvie, M. DESMET Christian, M. DEWAELE Julien, M. LEMAIRE Lucien, Mme PREVOST-MATHON Evelyne, Mme SCALABRE Maryse, M. SIX Philippe, Mme TAN VANDOORNE Emmanuelle, Mme TASARZ-PRUVOST Isabelle, Mme VANDEWYNGAERDE Isabelle, Mme VERBEKE Isabelle, Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie.

Absents (excusés) (4) Mme le Maire, Mme HOUEL Ghislaine, Mme ARQUIER Apolline, M. WECXSTEEN Sébastien.

2 - FAVORISER LES ACTIVITES CULTURELLES ET LE SPORT POUR TOUS

Rapport de Mme Isabelle VERBEKE, Conseillère Municipale chargée des affaires sociales et de la santé

Pour des raisons financières, certaines familles neuvilloises ne peuvent accéder au sport ou à une activité culturelle.
Il est proposé de favoriser le sport ou les activités culturelles pour les enfants des familles neuvilloises en difficultés (4-16 ans) en participant financièrement aux frais d'inscription selon des critères : financiers (Barème CAF quotient familial à 650 €), sociaux, enfant en situation de handicap.
La famille réglera le montant de l'inscription à l'association neuvilloise sportive ou culturelle ou au guichet unique et le CCAS remboursera sur justificatif la famille déduction faite d'un reste à charge de 10 €. Cette participation est possible pour chaque enfant de la famille dans la limite d'une inscription annuelle.

- **Ouï à l'exposé de Madame Isabelle VERBEKE, le Conseil d'administration a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Envoi en Préfecture le
19 JUIN 2024
NEUVILLE EN FERRAIN

NEUVILLE-EN-FERRAIN - 59 CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE NORD

Marie TONNERRE -DESMET
Présidente du CCAS
Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

MISE EN LIGNE LE 19 JUIN 2024

Neuville en Ferrain

Département du Nord - Arrondissement de Lille - Communauté Urbaine de Lille

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE NEUVILLE EN FERRAIN

Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration
Séance du Mercredi 12 juin 2024

Nombre de membres en exercice : 17
Date de la convocation à la réunion du 3 juin 2024

L'An deux mil vingt-quatre, le douze juin à 18 heures 45 le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Isabelle VERBEKE, Vice-Présidente du Centre Communal d'Action Sociale à la suite de la convocation qui lui a été faite au moins cinq jours à l'avance.
Présents : (13) Mme DENYS Lilliane, Mme DELPLANQUE Sylvie, M. DESMET Christian, M. DEWAELE Julien, M. LEMAIRE Lucien, Mme PREVOST-MATHON Evelyne, Mme SCALABRE Maryse, M. SIX Philippe, Mme TAN VANDOORNE Emmanuelle, Mme TASARZ-PRUVOST Isabelle, Mme VANDEWYNGAERDE Isabelle, Mme VERBEKE Isabelle, Mme VERVAEKE Marie-Stéphanie.

Absents (excusés) (4) Mme le Maire, Mme HOUEL Ghislaine, Mme ARQUIER Apolline, M. WECXSTEEN Sébastien.

3 – TARIF CCAS SORTIR ET BOUGER

Rapport de Madame Isabelle VERBEKE, Conseillère chargée des affaires sociales, du handicap et de la santé

Je vous propose de fixer les tarifs pour les activités sortir et bouger en direction des personnes âgées de plus de 60 ans de la commune à partir du 1er septembre 2022.

Activités manuelles	3,60 €
Atelier mémoire	3,60 €
Atelier multimédia	3,60 €
Cinéma et conférences « Mots'Art «	3,60 €
Gym douce	3,60 €
Atelier aquarelle	6,70 €
Marche	gratuité

- **Ouï à l'exposé de Madame Isabelle VERBEKE, le Conseil d'administration a adopté la délibération à l'unanimité.**

ADOPTE

Marie TONNERRE -DESMET
Présidente du CCAS
Maire de Neuville-en-Ferrain
Vice-présidente du Département du Nord
Conseillère de la Métropole Européenne de Lille

NEUVILLE-EN-FERRAIN - 59 - CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE - NORD

ecture le
2024
N FERRAIN

oi en Préfecture le
19 JUIN 2024
NEUVILLE EN FERRAIN